

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**35<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 9 DÉCEMBRE 1996

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 9 décembre 1996*

Aujourd'hui, à treize heures huit minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 54 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.